

Cadres INFOS

Bulletin périodique de l'Ugict-Cgt - N° 613 - 6 juin 2006

● Éditorial

Ensemble rester mobilisés

Après le recul du gouvernement imposé par les luttes massives contre le Cpe, le jugement des prud'hommes considérant le Cne contraire aux déclarations de l'Oit, les salarié-e-s doivent trouver là des éléments de confiance et ne pas baisser la garde : continuer à revendiquer la reconnaissance du travail qualifié partout et pour tous. En finir avec les inégalités injustifiées et injustifiables dont sont victimes en particulier les femmes et les jeunes. Refuser la précarité et l'arbitraire et exiger une véritable sécurité sociale professionnelle. Pour l'Ugict il s'agit dans les semaines qui viennent de poursuivre le travail engagé avec les organisations étudiantes et lycéennes sur la reconnaissance des diplômés dès l'embauche, du Lmd dans les conventions collectives, sur les stages en entreprises... C'est ensemble qu'il nous faut nous mobiliser : à travers les générations, les catégories de salariés, les pays pour combattre la mondialisation libérale, le développement de la précarité et les atteintes des droits sociaux. Pour cela : « Le renforcement de la Cgt est une des questions stratégiques essentielles. Pour résister aux offensives libérales, remplir notre rôle de transformation du travail et de la société, il faut hisser le rapport de forces à un tout autre niveau d'intensité et de qualité... » (Orientations 48^e Congrès Cgt).

Ce sera une question centrale du 15^e Congrès de l'Ugict ; c'est l'affaire de toute la Cgt.

Marie-Claude Cardin
Secrétaire nationale de l'Ugict

INITIATIVES

Bilan d'activité de l'Ugict de m-mars à mai 2006

- Le collectif « Vie syndicale » s'est réuni les 16 mars, 9 et 30 mai.
- La première réunion de la « Commission des mandats et de l'animation des débats » du 15^e Congrès de l'Ugict s'est tenue le 9 mai.
- Le pôle « Techniciens » s'est réuni les 30 mars, 19 avril et 4 mai.
- Le thème des « Rencontres d'Options », qui auront lieu au mois d'octobre 2006, sera : « Professions techniciennes et professions intermédiaires. »
- Le collectif « Recherche » a tenu deux réunions, le 20 mars et le 15 mai autour du « Pacte pour la Recherche » qui transforme les structures de recherche : création de l'Anr (Agence Nationale de la Recherche) et de l'Aii (Agence pour l'Innovation Industrielle), de l'Aer (Agence de l'Évaluation de la Recherche), des Pres (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur). Les Pôles de compétitivité sont mis en place. Le pilotage des laboratoires échappe aux organismes de recherche. Mieux contrôlés par le gouvernement que les Epst, les agences soumettront les équipes de recherche aux objectifs du patronat et du gouvernement. Les conséquences seront graves pour les personnels.

● Le 11 avril et le 16 mai, le collectif confédéral sur la « Prévention de la délinquance » s'est réuni afin de travailler aux suites à donner à la manifestation des travailleurs sociaux « contre le tout répressif du projet de loi de Sarkozy ».

● Le 16 mars, l'Ugict a participé à la rencontre des cadres au chômage ayant été à l'origine du spectacle « Monsieur vous êtes viré » du Centre national d'art dramatique de Montreuil. Le même jour, nous avons également participé aux Assises confédérales de la précarité.

● Se sont également tenues : le 23 mars une réunion de l'espace « Revendicatif » Ugict, le 13 mai, une réunion du collectif des « Médecins du travail », et le 22 mai une réunion du pôle « Ingénieurs & cadres » Ugict.

● Nous avons participé le 28 mars à la rencontre des cadres de la santé.

● Les Bureaux de l'Ugict se sont tenus les 22 mars, 5 avril, 19 avril, 10 mai.

● 17 mars, le Conseil national a réuni 115 camarades.

● La Commission exécutive de l'Ugict s'est tenue le 7 avril.

● Du 24 au 28 avril nous avons participé au 48^e Congrès confédéral.

● L'Ugict a participé au Forum Social Européen d'Athènes du 4 au 7 mai. ■

● ÉDITO

Ensemble rester mobilisés

● GDF : LE BRADAGE DU SERVICE PUBLIC

Questions/réponses sur la fusion Suez-Gdf

● UNE NOUVELLE FORMATION SYNDICALE

Module de deux jours : les Ictam dans la Cgt : pourquoi ? Comment ?

Questions/réponses sur la fusion Suez-Gdf

Lors du week-end des 25-26 février derniers, Dominique De Villepin a pris la décision de fusionner Suez et Gdf dans une précipitation incroyable. La Cgt s'est immédiatement déclarée hostile à cette fusion aux conséquences considérables. L'Ugict-Cgt décortique l'opération, ses incidences et les alternatives possibles.

Comment départager ce qui tient du plan préétabli et ce qui tient de l'improvisation dans la décision prise samedi 25 février par Dominique De Villepin ?

L'affaire est loin d'être éclaircie à ce jour. Les déclarations de l'italien Enel sur sa volonté de lancer une Opa sur le groupe Suez intriguent dans la mesure où une Opa hostile, pour être menée à bien, doit intervenir «*par surprise*». Or, il semble que les déclarations d'Enel soient intervenues avant qu'un projet concret d'Opa n'ait été mis au point par l'ancien monopole public italien. Cela étant la menace d'Enel est intervenue dans un contexte d'Opa tous azimuts en Europe, et elle semble se préciser aujourd'hui, même après l'annonce de la fusion.

La logique de la course à la taille enclenchée par la déréglementation accélérée par l'approche de l'ouverture aux particuliers au 1^{er} juillet 2007 a, quoi qu'il en soit de la réalité d'Enel, servi de justification dans un premier temps à la fusion Suez-Gdf.

Les deux présidents indiquent qu'ils étaient en discussion depuis plusieurs mois et que l'annonce de ce week-end est l'aboutissement de leurs discussions. Est-ce exact ?

Effectivement, le ministre de l'Économie, Thierry Breton a changé de justification dès lundi 27 février en indiquant que l'opération était en préparation depuis plusieurs semaines, voire

plusieurs mois. En réalité, depuis plusieurs années, Suez était intéressé par Gaz de France, mais devait en priorité rétablir sa situation financière menacée par des diversifications hasardeuses. Quant à Gdf, déjà du temps de Gadonneix, il était officiellement prévu de faire une alliance. Suez a été cité, mais aussi Total, Centrica, Endesa... Il semble que l'échéance se rapprochait mais que gouvernement et direction prévoyaient de préparer les esprits pour aboutir à quelque chose d'ici fin 2007, sans que l'on sache avec qui.

Il y a eu une énorme accélération et il y a tout lieu de penser que c'est la direction de Suez qui, dramatisant l'Opa Enel, a poussé à déclencher l'opération avec Gaz de France.

Mais l'opération n'était-elle pas déjà ficelée ?

Non absolument pas. Aucun dossier n'existait et les Conseils d'Administration se sont déroulés dans la plus grande précipitation. D'ailleurs, le protocole n'était pas finalisé. Le communiqué du lundi suivant l'annonce de la fusion, en direction de la Bourse, a été singulièrement léger, aux dires des journalistes financiers. Il faut savoir que jusqu'au milieu du week-end ou l'annonce a été faite, le gouvernement envisageait un renforcement du noyau dur de Suez (à hauteur de 10%) et non une fusion avec Gdf. Si l'on veut bien croire que l'idée de marier Suez et Gdf ne date pas d'hier, la décision semble donc avoir été prise dans la plus

grande improvisation.

Il semble notamment que le management de Gdf éprouve quelques difficultés à épouser le nouveau discours stratégique alors qu'on lui demandait de porter la stratégie du « stand alone » depuis plusieurs années.

On ne peut en effet qu'être surpris d'un changement aussi brutal de cap qui achève de discréditer la direction de Gdf aux yeux de l'ensemble des personnels. La stratégie imaginée par les présidents qui se sont succédé à Gdf était fondée sur l'idée de faire grossir Gaz de France avant une alliance avec un électricien. La Cgt avait analysé cette stratégie comme périlleuse, car exposant Gdf à d'éventuels prédateurs. Pour sauver la face des dirigeants de Gdf et sauver les apparences quant à l'absorption de Gdf par un groupe privé, Thierry Breton a annoncé qu'il s'agissait d'une absorption de Suez par Gdf. Les deux présidents insistent beaucoup sur la fusion «*entre égaux*», sur la parité 1 pour 1 (échange d'une action Suez contre 1 action Gdf). Mais tout cela est un nuage de fumée : techniquement (pour des raisons juridiques semble-t-il) ce serait Gdf qui rachèterait Suez mais cela ne change rien à la réalité des pouvoirs. La parité 1 pour 1 ne veut pas dire égalité entre Gdf et Suez car le nombre d'actions n'est pas identique entre les deux groupes. Il y a environ 1,3 milliard d'actions Suez et 1 milliard d'actions

Gdf, ce qui donne un poids respectif dans le futur (éventuel ensemble) de 57 % pour Suez et 43 % pour Gdf. Ce poids est moins défavorable à Gdf que prévu, (tout le monde s'accordait sur 60-40) mais les actionnaires privés, et notamment les actionnaires de Suez seraient largement majoritaires. D'ailleurs, lors de leur conférence de presse du 28 février, Mestrallet a bien annoncé qu'il serait le futur Pdg du groupe fusionné. Depuis cette annonce ce sont les grandes manœuvres du côté boursier et il n'est pas dit que les actionnaires de Suez ne sont pas plus intéressés par l'Opa d'Enel que la fusion avec Gdf.

Si la Cgt est hostile à cette fusion, que propose-t-elle pour protéger le groupe Suez d'éventuelles Opa ?

La Cgt ne prend pas le risque à la légère. Le simple fait que Suez ait été désigné comme cible potentielle fragilise ce groupe. C'est d'ailleurs la démonstration que pour une entreprise de caractère stratégique, l'absence de maîtrise publique constitue un problème en soi. C'est pourquoi la Cgt considère qu'il est possible, et cela constitue une alternative à la fusion Suez-Gdf, de mettre en place une composition de capital de Suez permettant de bloquer une Opa, notamment en privilégiant la montée de participations telles que celle de la Caisse des Dépôts ou d'autres fonds publics. Il est donc hors de question de se laisser enfermer dans l'idée que la seule alternative consisterait à privilégier une Opa

de Suez sur Gdf. D'ailleurs, rappelons que cette fusion, qui ne pourrait se faire que d'ici quelques mois, ne protège nullement Suez d'une Opa.

L'exemple de Gas Natural le montre : cela faisait 8 mois qu'il préparait l'Opa sur Endesa quand Eon a lancé une contre-Opa. Le niveau bas de valorisation de Suez pourrait d'ailleurs favoriser une offre de prédateur.

Certes, mais en gagnant en taille, les groupes ne se protègent-ils pas ?

La fusion Suez-Gdf n'est pas la bonne réponse car le remède à l'avalanche d'Opa ne peut pas consister à diluer les participations publiques dans un groupe tentaculaire, dominé par le privé. Cette solution conduit en effet à renforcer la logique de privatisation et de mise en concurrence des opérateurs français sans apporter la moindre réponse aux enjeux énergétiques actuels, que ce soient ceux du développement et de la planification des investissements, ceux de la lutte contre l'effet de serre ou encore ceux du renforcement du service public. Au contraire, tous les problèmes seraient aggravés. De plus, la logique de course à la taille est sans fin : déjà certains grands groupes lorgnent sur le futur Gas Natural-Endesa, après leurs fusions. Et les pétroliers ou pétro-gaziers sont encore beaucoup plus gros. Des sommes énormes sont englouties en Bourse pour faire ces fusions-acquisitions sans aucun bénéfice en termes de réponses aux besoins : ces sommes seraient plus utiles à construire infrastructures, centrales électriques, lignes d'approvisionnement en gaz. La réponse aux enjeux énergétiques de l'Europe réside dans la coopération entre les pays et leurs énergéticiens respectifs et non dans la course à la taille.

La minorité de blocage qu'aurait l'État dans le futur groupe fusionné ne constitue-t-elle pas un rempart contre la logique de privatisation ?

Non, car le passage sous les 50 % supprimerait le contrôle public sur Gaz de France qui permet encore aujourd'hui à l'État d'orienter les choix stratégiques et de décider *in fine* de

la politique tarifaire. La minorité de blocage de l'État signifie simplement qu'il peut bloquer un vote en assemblée extraordinaire des actionnaires (votes portant sur augmentation du capital, fusion, modification des statuts...). La gestion et les décisions stratégiques seraient bien dictées par l'actionnariat privé. L'État n'aurait plus la main sur l'approvisionnement gazier de la France, sur les tarifs, sur la construction des infrastructures. Au surplus, ce nouveau groupe résisterait-il à la pression des marchés financiers qui poussent actuellement les logiques « métiers », ce qui conduirait à l'éclatement entre la branche eau-environnement et la branche énergie ! Rien n'est moins sûr et c'est pourtant la crainte principale exprimée par les salariés de Suez.

Qu'advierait-il d'Edf et de la mixité entre Edf et Gdf dans la distribution d'électricité et de gaz ?

La question se pose à l'évidence et la réponse ne fait guère de doute : ce serait une concurrence frontale entre Edf et Gdf, bien loin de l'idyllique « concurrence intelligente » imaginée par le législateur de la loi de 2004 qui a ouvert la boîte de Pandore en décidant de donner aux deux groupes Edf et Gdf la possibilité de fournir, chacun de leur côté, tant du gaz que de l'électricité. Tant que Gdf était marginalement un fournisseur d'électricité et Edf marginalement un fournisseur de gaz, la théorie pouvait s'appliquer. Avec le nouveau groupe, s'en est fini. Le président d'Edf en a rapidement déduit qu'il lui fallait, lui aussi, passer à l'offensive sur le plan des acquisitions... et rechercher un gazier puisque le désavantage d'Edf est précisément du côté du gaz. Un comble quand on sait que l'usager lambda pense toujours qu'Edf et Gdf, c'est la même chose ! Plus grave, 60 000 agents d'Electricité Gaz Distribution se retrouvent au milieu de la bagarre, agents « mixtes » d'Edf et Gdf, désormais en concurrence frontale. Une situation qui risque bien d'être intenable ! Au total, le projet de fusion pousse donc à la concurrence franco-française sous prétexte de créer un nou-

veau champion national... et aussi à la privatisation, car pour lutter à armes égales, Edf sera tenté d'utiliser les mêmes armes et de procéder à des opérations qui dilueront la part de capital public. C'est un beau gâchis qui se prépare !

Les conséquences sociales seraient, on le pressent, importantes. Comment les appréhender ?

Dans les groupes privés, l'objectif des fusions est de bénéficier d'effets de synergie en identifiant les doublons et en taillant dans les effectifs lorsque ces doublons sont identifiés.

La Cgt considère que les salariés ont tout à craindre de cette fusion sur le plan de l'emploi. La volonté des nouveaux groupes de s'attaquer aux doublons : sièges, négociés, commercial, transports (Fluxys, Grt), services (Elyo, Cofathec), achats ou encore à l'informatique, par exemple, ne fait aucun doute, quelles que soient les déclarations actuelles des dirigeants des deux groupes qui jurent que l'emploi sera préservé tout en ayant déjà identifié 500 millions d'euros de synergies ! On le voit, la « chasse aux doublons » toucherait tout particulièrement cadres et techniciens. Les salariés d'Électrabel ont déjà fait les frais de cette logique et s'inquiètent du projet de fusion en termes d'indépendance énergétique pour la Belgique.

Quant à Edf et Gdf, notamment au niveau des agents mixtes de la distribution, la menace est extrêmement sérieuse surtout si la concurrence ouverte entre Edf et son concurrent direct faisait voler en éclat le monopole des concessions.

Et sur le statut du personnel ?

Les deux présidents, le gouvernement promettent que le statut ne sera pas modifié. De fait le statut des agents ne dépend pas directement du statut de l'entreprise. Il faudrait que la loi soit modifiée (celle de 2000 garantit l'application sur l'ensemble du secteur des Ieg). Et il n'est pas question de dire que la fusion, si elle se faisait, supprimerait immédiatement le statut. Mais il est clair que la privatisation et l'absorption par Suez seraient un élément de

Des sommes énormes sont englouties en Bourse pour faire ces fusions-acquisitions sans aucun bénéfice en termes de réponses aux besoins : ces sommes seraient plus utiles à construire infrastructures, centrales électriques, lignes d'approvisionnement en gaz.



L'Europe a tout à perdre à encourager la concurrence et l'ouverture des marchés de l'énergie, qui génèrent Opa et créations de « champions ».

fragilisation. Rappelons par exemple que la fusion Total/Elf a conduit à une « harmonisation des statuts », le statut du mineur applicable chez Elf étant mis en extinction progressive.

Face aux risques considérables que fait courir la frénésie actuelle des Opa, qu'est-ce que la Cgt propose au niveau national et au niveau européen ?

Il est urgent que les responsables et les élus politiques tant Français qu'Européens reprennent la main sur ce secteur afin d'assurer l'indépendance énergétique, la sécurité d'approvisionnement et la réponse aux questions environnementales. L'Europe a tout à perdre à encourager la concurrence et l'ouverture des marchés de l'énergie, qui génèrent Opa et créations de « cham-

pions ». Les usagers, du particulier à l'industriel, ont besoin de sécurité et de garantie des prix.

Comment l'Ugict-Cgt entend-elle s'impliquer dans cette bataille ?

De toutes ses forces, car elle est proprement vitale pour le devenir du service public et celui des personnels. On ne peut pas accepter des décisions brutales en un week-end qui bouleversent complètement un secteur où jusqu'ici les entreprises publiques contenaient les appétits du secteur privé. L'Ugict-Cgt entend se déployer auprès de tous les personnels d'encadrement pour débattre de la situation, convaincre de la nocivité de ce projet de fusion et faire connaître les propositions alternatives de la Cgt. La fusion n'est pas faite. Seul le principe

en a été décidé. Il est possible d'arrêter le processus. Le gouvernement s'est précipité et est empêtré dans ses contradictions : il est critiqué de toutes parts. Il revient au personnel, et tout particulièrement à l'encadrement, dont les directions vont chercher le soutien, de se prononcer, de s'opposer à cette fusion destructrice et de mettre gouvernement et directions en difficulté. Les actions engagées, et notamment celles du 13 mars et du 23 mars montrent un accroissement du rapport de forces et une participation croissante également parmi le personnel d'encadrement. Si quelques cadres participent ouvertement aux manifestations, l'absentéisme des cadres le 23 mars a été particulièrement sensible, et les directions sont en difficulté idéologique vis-à-vis des cadres. ■

UNE NOUVELLE FORMATION SYNDICALE

Module de deux jours : les Ictam dans la Cgt : pourquoi ? Comment ?

Le besoin de développer la Cgt parmi les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise n'est plus à démontrer. Notre syndicalisme de conquêtes sociales, de propositions et d'actions ne peut trouver sa pleine efficacité sans l'apport du plus grand nombre de chaque catégorie de salariés. En même temps, l'évolution des rapports sociaux, de l'exploitation renforcée des catégories Ictam les conduit à questionner le syndicalisme, à chercher des réponses en lien avec les autres salariés.

Notre organisation Cgt dans son ensemble, ses responsables et militants à tous les niveaux doivent pouvoir mieux connaître l'analyse et les propositions que fait la Cgt pour répondre à ces attentes et offrir un syndicalisme approprié. Les Ictam qui adhèrent à la Cgt doivent se voir offrir le syndicalisme spécifique Ugict construit pour répondre à leurs attentes.

C'est avec ces objectifs que l'Ugict et le secteur formation syndicale confédérale ont mis sur pied une formation répondant à ces besoins. Il s'agit d'un module de 2 jours intitulé : « *Les Ictam dans la Cgt : pourquoi ? Comment ?* »

Le premier jour traite de la réa-

lité de ce que sont et vivent les Ictam et des thèmes revendicatifs que l'Ugict a travaillé à son 14^e Congrès en 2004 et depuis. Le deuxième jour permet d'aborder le mode d'organisation des Ictam dans la Cgt, ce qu'est l'organisation spécifique Ugict et comment elle existe dans la Cgt. L'histoire du syndicalisme cadres dans la Cgt et les autres organisations existantes sont également traitées.

Les méthodes pédagogiques retenues permettent une approche dynamique où les participants sont appelés à s'impliquer. En effet l'un des objectifs de cette formation est de permettre un ancrage de terrain, de l'entreprise, du site... dont les données devront faire partie des éléments de connaissance à traiter.

Cette formation a été voulue aussi pour compléter les formations existantes dans l'offre confédérale. Elle ne se substitue à aucune autre. Elle complètera désormais utilement le stage de 1^{er} niveau d'une semaine dont nous avons voulu que le contenu soit identique pour tous, avec deux éléments forts à retenir pour ce niveau 1. Il est renforcé et actualisé du point de vue de l'activité et de l'organisation spécifique. Il est réalisable par les commissions départementales Ugict pour un public composé uniquement d'Ictam.

Ce module est donc ouvert à toutes celles et tous ceux qui dans la Cgt ont besoin de connaître ces données pour développer une activité et une

organisation spécifiques dans leur secteur : unions départementales, fédérations, unions locales, syndicats, dirigeants, militants de la Cgt à tous les niveaux, syndiqués Ictam.

L'Ugict est prête à contribuer à la tenue de ce module si besoin est pour toute organisation de la Cgt qui le souhaiterait. Dans un premier temps quelques stages tests vont être réalisés par des commissions départementales avant impression définitive aux fins d'ajustages éventuels.

Les documents pédagogiques et d'études des stagiaires seront disponibles tant au secteur confédéral de formation syndicale qu'à l'Ugict. ■